

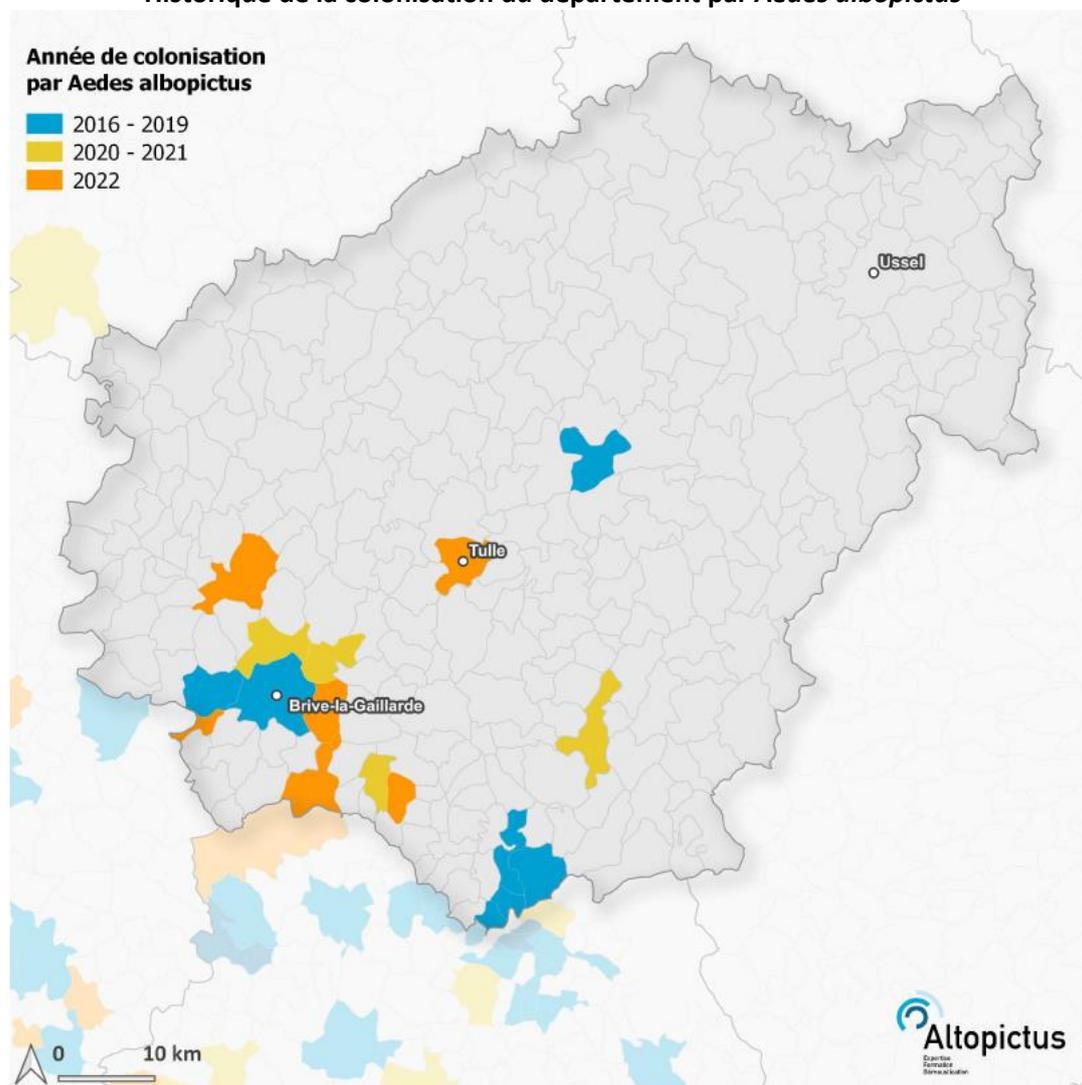


Point de situation en Corrèze (19)

Evolution de l'implantation du moustique tigre en Corrèze

Depuis 2017, la Corrèze est classée en département colonisé, du fait d'une implantation confirmée sur Liourdres et Beaulieu-sur-Dordogne en 2016, puis à Altillac, Astailac et Brive-la-Gaillarde en 2017.

Historique de la colonisation du département par *Aedes albopictus*



Aujourd'hui, 17 communes de Corrèze sont connues comme étant colonisées par le moustique tigre, soit 6% des 280 communes en Corrèze (4% fin 2021).

La ville de Tulle en fait désormais partie.

40% de la population corrèzienne est dorénavant confrontée à la présence de ce moustique.

Situation épidémiologique 2022 dans le département de la Corrèze (chiffres : Santé publique France)

L'ARS surveille, avec Santé Publique France, les cas humains de dengue, chikungunya et Zika (via le système de déclaration obligatoire).

Dans le département de la Corrèze, **quatre personnes ayant contracté une arbovirose ont été signalées en 2022**. Ces cas ont donné lieu à **six enquêtes entomologiques** autour des lieux qu'ils ont fréquentés. Ces six enquêtes ont débouché sur la réalisation de deux traitements de lutte anti-vectorielle fin aout 2022 sur les communes de Brive-la-Gaillarde et de Malemort.

En 2021, la gestion de ce type de situation avait été une première pour le département. Jusqu'à 2016, le risque était considéré comme nul en raison de l'absence de présence du moustique.

Comme elle l'a fait depuis 2020, l'ARS assurera au printemps 2023 **l'information et la sensibilisation des praticiens déclarants** potentiels du département (médecins généralistes et hospitaliers, pédiatres et laboratoires de biologie médicale).

Le nombre de cas importé est toujours fortement corrélé à la situation épidémique dans le monde et peut varier de manière importante d'une année sur l'autre.

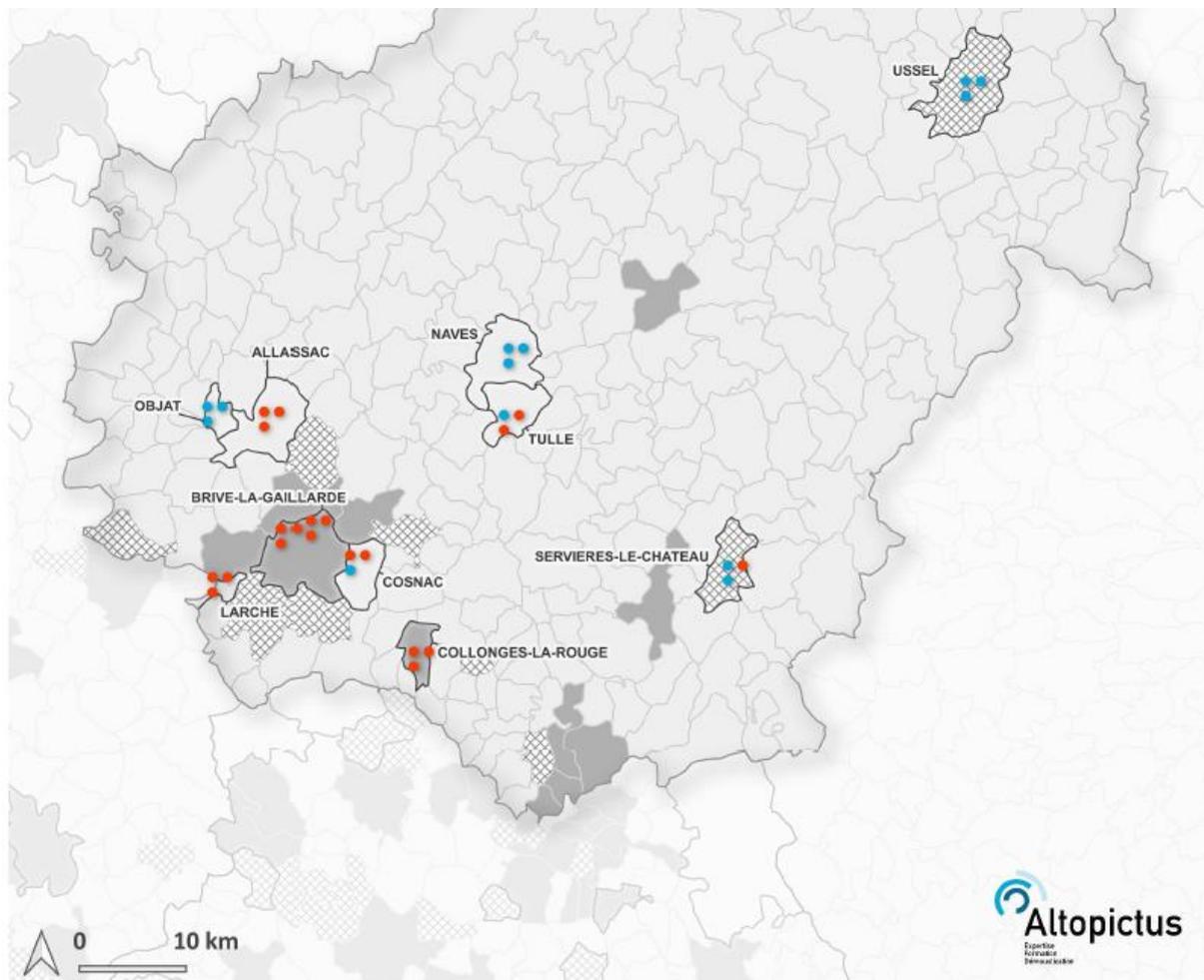
Organisation de la surveillance du moustique tigre et des cas d'arboviroses en Corrèze

L'ARS assure la surveillance du moustique tigre et les démoustications autour des cas humains si nécessaire. Dans le territoire de la Corrèze, **Altopictus et Qalyse sont les opérateurs privés en charge de cette mission** de surveillance du moustique et de la réalisation des enquêtes et traitements parfois nécessaires autour des cas, dans le cadre d'un marché passé avec l'ARS.

En Corrèze, la surveillance en 2022 s'est traduite par le déploiement d'un **réseau de 33 pièges pondoirs** par ces opérateurs pendant la saison active du moustique, de mai à novembre, sur :

- 8 communes : Allasac, Cosnac, Servières-le-Château, Tulle, Larche, Objat, Naves et Ussel (3 pièges par commune)
- 2 sites sensibles : les urgences du centre hospitalier de Brive et de la clinique des Cèdres, également à Brive (3 pièges chacun)
- 1 site touristique : la commune de Collonges-la-Rouge (3 pièges)

Résultats des pièges relevés en 2022 - CORREZE



Statut des communes

-  Non colonisée par *Ae. albopictus*
-  Détection ponctuelle d'*Ae. albopictus*
-  Colonisée par *Ae. albopictus*
-  Surveillée par pièges pondoirs

Résultats des relevés de pièges

-  Piège toujours négatif en 2022
-  Piège au moins une fois positif en 2022
-  Piège sans aucun résultat en 2022

La surveillance du moustique est également réalisée grâce au dispositif de veille citoyenne (<https://signalement-moustique.anses.fr/>). Dans la Corrèze, **48 signalements de particuliers** ont été réalisés au cours de la saison 2022. Sur ces 48 signalements, 31 l'ont été depuis des communes colonisées et 17 ont conduit à des investigations complémentaires. Sur les 17 signalements expertisés par Qualyse, 14 correspondaient à *Aedes albopictus*. Ils provenaient de communes voisines de communes déjà colonisées.

Le nombre de signalements réalisés a augmenté cette année en Corrèze et c'est d'ailleurs le département de Nouvelle-Aquitaine qui connaît le plus fort taux de participation (nombre de signalements par rapport à la population départementale).

Situation et lutte contre le moustique tigre dans la Corrèze



Pour 2023, deux interventions sont engagées au printemps afin de sensibiliser à la présence du moustique au cours de l'été à venir. Il s'agit de deux opérations de sensibilisation et de formation des élus et du personnel communal sur le territoire des communes nouvellement colonisées de Corrèze.

De plus, il a été proposé au centre hospitalier de Brive et à la clinique des Cèdres, identifiés comme site sensible, une formation « prévention des arboviroses ».

Chiffres clés sur les enjeux et la situation en Corrèze

Surveillance du moustique en Corrèze en 2022 :

- **33 pièges pondoirs** répartis sur le département
- **17 signalements citoyens** reçus et expertisés au cours de la saison 2022, via la veille citoyenne
- **6 nouvelles communes colonisées en 2022 : Tulle, Cosnac, Allasac, Turenne, Larche et Meyssac.**

Surveillance épidémiologique en Corrèze en 2022 :

- **3 cas importé** de Dengue déclarés en 2022
- **1 cas autochtone** de passage dans le département en 2022
- **5 enquêtes** réalisées sur les lieux fréquentés par le cas, ayant révélé la présence du moustique et donc nécessité un traitement.

Perspectives 2023 :

Maintien de la surveillance renforcée et opération de sensibilisation et de formation des élus et du personnel communal sur les territoires nouvellement colonisés, ainsi que de deux établissements de santé.

Contact presse

Agence régionale de santé
Nouvelle-Aquitaine

06 65 24 84 60
ars-na-communication@ars.sante.fr

**COUPEZ L'EAU
aux moustiques tigres !**



et passez le message à votre voisin !